

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 6 Septembre

UNE POLITIQUE NOUVELLE

Tous les conseils généraux ont clos à cette heure leur session. Les journaux nous apportent le résumé des travaux de nos assemblées départementales. Leurs délibérations paraissent avoir été encore plus calmes que d'habitude. En même temps, on est frappé de la sagesse des vœux qu'elles ont émis, de leur caractère profondément utilitaire. Elles se sont presque entièrement abstenues des débats politiques pour aborder l'étude et préparer la solution des questions qui intéressent le plus une démocratie laborieuse comme la nôtre.

Ce progrès de nos mœurs publiques n'est, d'ailleurs, qu'un résultat. Il est l'effet direct des élections qui ont eu lieu il y a un mois pour le renouvellement partiel des conseils. On sait que dans ces élections 100 sièges ont été gagnés par les républicains. Les majorités existantes se sont trouvées fortifiées. Des majorités nouvelles se sont formées. Les minorités, diminuées et découragées, ont presque partout renoncé à une lutte dont elles ne pouvaient attendre pour elles-mêmes qu'une plus prompte défaite. Et c'est ainsi que s'est constituée, dans nos conseils départementaux, une unité de vue, de direction et de tendance, dont la session d'août porte, comme nous le disions tout à l'heure, la marque éclatante.

Il n'est que juste de reporter le mérite et l'honneur de cette situation sur les hommes qui ont présidé à cette évolution et qui l'ont amenée au point où elle a paru s'accomplir d'elle-même dans des élections libres. Cette politique n'est pas une politique de combat, mais de principes; elle n'agit pas l'esprit public, ne le passionne pas, ce qui a pu être nécessaire en d'autres temps, mais elle exerce une action pénétrante dont on constate les résultats avant d'en avoir en quelque sorte ressenti la lente et féconde influence. Par

dessus tout, elle crée l'union; elle empêche des forces, que tout doit rapprocher, de se diviser au plus grand profit des ennemis de nos institutions et de nos lois.

La victoire électorale du 31 juillet est sortie de ce sentiment un peu nouveau, et nous venons de le retrouver dans les assemblées mêmes que le suffrage universel a renouvelées il y a un mois.

Cette polémique, pour n'être ni bruyante ni déclamatoire, n'en est que plus active. Elle va à son but sans se laisser distraire par des agitations de surface et, ce qui est plus rare, elle l'atteint. Nous sommes ainsi ramenés sans secousses, par une force qui s'insinue plus qu'elle ne se montre, à ce qu'un des maîtres de la démocratie française appelait : la politique des résultats.

Tout permet de croire que nous ne tarderons pas à recueillir les conséquences des directions nouvelles données à l'esprit de la nation et qui caractériseront dans l'avenir l'œuvre politique de cette dernière époque. Dans cette dernière session des conseils généraux, qui a fait si peu de bruit, on a vu surgir des préoccupations qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais trouvé place dans les délibérations de nos assemblées départementales. C'est toute une législation démocratique, plus équitable et plus humaine, qui est au fond de ces instincts et de ces vœux.

Ce travail sera long sans doute; il n'est qu'à son début, mais il est plein de promesses viriles et de saines espérances. Quand il se sera emparé de la pensée des masses, il ne la quittera plus; il la dominera au contraire; il la gardera et il y sera une cause, à la fois d'émulation généreuse et d'apaisement. La reconnaissance populaire ne peut que s'attacher au nom des hommes qui ont contribué, par leur fermeté et leur sagesse, à faire entrer la République dans les larges voies de la justice sociale.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

LE VOYAGE

du Président de la République

Le Président de la République et sa suite a quitté le château de Fontainebleau, vendredi matin, à huit heures. Il a pris place dans un landau attelé en poste avec le général Borius, le capitaine de vaisseau Jauréguiberry et le colonel Chamoin.

Le cortège est arrivé à huit heures dix à la gare, dont les quais et les abords étaient pavés de nombreux trophées de drapeaux.

Une foule nombreuse et sympathique se pressait dans la cour et sur le pont du chemin de fer.

A huit heures dix-sept, le train s'est mis en marche.

Dijon, 3 septembre.

Bien qu'il voyage incognito de Fontainebleau à Chambéry, M. Carnot avait fait télégraphier à M. Magnin, président du Conseil général, qu'il verrait avec plaisir ses anciens collègues et le Conseil général.

Au passage du train, le public était admis sur le quai; en descendant du wagon présidentiel, M. Carnot vient les mains tendues au président du Conseil général; il a un mot aimable pour tous, notamment pour le maire de Beaune, M. Boucharde, conseiller général et adresse quelques mots à M. Bargy, député, et au général de division Hay-Durand.

L'heure du départ arrivant, le Président embrasse cordialement M. Magnin en lui disant: « Mon cher ami, en vous embrassant personnellement, c'est tout le Conseil général de la Côte-d'Or, mes anciens collègues, que j'embrasse! »

Les cris: « Vive la République! vive Carnot! » éclatent; le fils de M. Carnot, lieutenant au 27^e de ligne, s'avance auprès de son père, qui l'embrasse plusieurs fois avec effusion.

Au moment où le train s'ébranle, le Président dit aux assistants: « Merci, vous m'avez fait un grand plaisir; à bientôt! »

Le service d'ordre était fait par la gendarmerie et la police; en somme, la réception a été des plus cordiales.

Chambéry, 3 septembre.

Les fêtes du centenaire auxquelles va présider dans quelques heures le Président de la République, promettent d'être particulièrement brillantes, si j'en juge par les préparatifs qui ont été

faits, par l'affluence de la foule qui court de droite et de gauche à la recherche d'un gîte introuvable depuis hier, et par l'empressement enthousiaste qu'ont mis les habitants de Chambéry à pavoiser leurs fenêtres et à décorer leurs maisons, mais le temps est mauvais, il a plu dans la nuit et depuis ce matin il tombe par moment une grosse pluie d'orage.

Des portiques se dressent de toutes parts. Presque tous portent ces mots au sommet: « France chérie, à toi pour toujours! ». « A la France, la Savoie reconnaissante. »

Aix-les-Bains, 4 septembre.

Dès l'arrivée du train présidentiel à Aix, MM. de Freycinet et Ribot ont quitté le cortège pour aller saluer au Splendide-Hôtel le Roi de Grèce, au nom du Président de la République et en leur nom personnel.

La Revue de Chambéry

Malgré un temps épouvantable, la revue a été fort belle. Les troupes ont gagné, sous des averses interrompues, l'emplacement qu'elles devaient occuper sur le Champ-de-Mars.

A huit heures précises, le président de la République apparaît dans le landau découvert qu'il occupe avec M. de Freycinet. Le chef de l'Etat, passe sur le front des troupes.

Lorsque le président de la République a regagné la tribune officielle, ayant à ses côtés les ministres de la guerre, des affaires étrangères et du commerce, le général Béranger et son état-major viennent se placer en face.

M. Carnot distribue alors des décorations et des médailles militaires.

Le terrain des manœuvres est transformé en marécage, les soldats enfoncent jusqu'à la cheville. Le groupe alpin, précédé de sa fanfare et qui a été détaché des bataillons actuellement en service dans les Alpes, a été très applaudi; il s'est avancé avec beaucoup de légèreté et de brio, portant ses pics et ses outils de montagne, et suivi de tous ses mulets. Les soldats étaient en tenue de campagne et se présentaient par bataillons en masse.

Le défilé terminé, le 4^e régiment de dragons se trouve faire face à la tribune, ayant à sa gauche les batteries montées et, à sa droite, les musiques réunies. Le régiment se détache alors au grand trot, et, malgré les difficultés du terrain, accomplit une superbe charge sur la tribune présidentielle, au pied de laquelle il s'arrête. Pendant cette charge, les troupes ont, en un clin d'œil, effectué un mouvement à suite duquel les deux bataillons alpins apparaissent l'un derrière l'autre, encadrés par deux brigades d'infanterie,

d'un soupçon qui témoigne quelque infâme machination. Je suis innocent de ce crime que vous m'apprenez, et qui remplit mon âme d'une profonde douleur, car j'aime mademoiselle Alice d'un amour pur et honnête... je venais même solennellement vous demander sa main.

— Vous!...
— Ce rapt n'est donc point votre œuvre.
— Au prix de mon sang, je l'eusse empêché, si j'avais été présent.

— Votre nom a pourtant été prononcé plusieurs fois. On vous a appelé: couvert d'un manteau à l'espagnole, vous vous teniez à l'écart, donnant les ordres.

— Mais où donc! et quand cela s'est-il passé?

— Rue de la Tixeranderie, au coin de la rue des Mauvais-Garçons... hier soir.

— Qu'alliez-vous faire là?

— Hélas! je n'y étais point.

— Alice était seule en cet endroit?

— Pour une affaire très pressée. Elle était mandée dans un hôtel où l'on avait besoin de son aide pour corriger une toilette de bal... Ah! je n'aurais pas dû la laisser aller, car je me souviens maintenant avoir vu des figures suspectes rôder dans la journée autour de ma maison. Mais le page disait que sa malresse était déjà en retard et qu'elle attendait Alice avec impatience.

— Ce page seul l'accompagnait!

— Avec un laquais pour sûreté.

— La sûreté n'était point grande.

— Je crus qu'elle suffirait... Ne la voyant pas venir, je courus à l'hôtel. On me témoigna la plus grande commisération et une douleur très

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 69

UN AMOUR D'HENRI VI

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

XI

LE POISON ET LE RAPT

Elle s'opposa à toute information, s'abandonnant entièrement à Dieu, et lui laissant le soin et la disposition de sa vie.

Seulement, à partir de ce jour, les deux sœurs fidèles redoublèrent de surveillance. La nuit, sa porte fut fermée avec soin et aucune des autres bénéficiennes ne fut plus admise dans sa cellule.

Chaque mets y subissait une épreuve, suivant les indications du médecin.

Jeanne fut transportée dans sa semée. Elle demeura souffrante toute la journée, et Marcel la veilla jusque bien avant dans la nuit, en compagnie d'une des sœurs fidèles.

Le jeune officier ne put ainsi se rendre rue Bailleul, que le lendemain matin, vers dix heures.

La maison était sens dessus dessous et la vieille servante poussait des hélas! sans nombre et

levait les bras au ciel.

— Qu'y a-t-il donc! dame Marthe? demanda Marcel avec inquiétude.

— Las! las!... Ah! les bandits!

— Parlez! Qu'est-il arrivé?

— L'enfer sera leur récompense.

— Pour l'amour de Dieu, répondez!

— Mon pauvre maître?... Las! las!

— M. du Bosc, quel malheur l'a frappé?

— Une lamentable infortune!

— Où est-il?

— Dans son cabinet, plus mort que vif... Las! las!

Marcel se précipita dans la pièce indiquée.

Le vieillard était assis devant sa table de travail, le front dans les mains, pleurant et sanglotant. Il ne parut même pas s'apercevoir de l'arrivée du jeune homme.

Un affreux pressentiment s'empara de l'esprit de Marcel.

— Monsieur le chevalier, demanda-t-il en frémissant, qu'avez-vous? que se passe-t-il donc?

— Ma fille! murmura du Bosc sans bouger.

— Alice!... grand Dieu! qu'alliez-vous m'apprendre?

— Le misérable!

— De grâce, monsieur, tirez-moi de cette horrible perplexité, dit encore le jeune homme en posant sa main sur le bras du vieillard.

A ce contact seulement, du Bosc leva la tête et reconnut Marcel.

— Vous! s'écria-t-il en se dressant. Vous! en ma présence!

— Que s'est-il donc passé? Où est mademoi-

selle Alice...

Le chevalier se croisa les bras, et, d'une voix tonnante, les yeux fulgurants:

— Qu'avez-vous fait de ma fille? s'écria-t-il.

— Moi!

— Par un infâme guet-apens, par un crime odieux, vous l'avez ravie à mon amour, vous que j'avais admis dans ma maison! Ah! c'est là une action bien digne du favori du Béarnais!

— Monsieur! ces paroles me déchirent le cœur plus qu'elles ne me blessent.

— Mais il y a des juges au Parlement, et j'aurai raison de vous... Mais qu'en avez-vous fait, où l'avez-vous menée?... Ah! monsieur, rendez-moi, je vous en prie, je vous en supplie.

— En vérité, je ne comprends point, ou plutôt je ne comprends que trop: on a enlevé Alice!

— Où est-elle?... Conduisez-moi vers mon enfant, dit le pauvre chevalier, dont les larmes coulaient de nouveau. C'était mon seul bien, ma seule affection, mon trésor, la joie et la consolation de ma vieillesse... Faut-il vous la redemander à genoux? Ayez pitié de ma douleur!

Le vieillard s'était jeté aux pieds de l'officier.

— Relevez-vous, monsieur, je vous en conjure, dit ce dernier, aussi ému que du Bosc. Vous me voyez dans la même affliction que vous, mon cœur est tourmenté par la plus vive anxiété... Alice!

Alice!... Mais ne sentez-vous pas aussi couler mes larmes!

— Vous pleurez! s'écria le chevalier. Ah! vous me rendez mon enfant, n'est-ce pas?

— Vos paroles, monsieur du Bosc, dénotent

deux batteries montées et les deux batteries de campagne. Toutes les troupes s'avancent en ligne de front ; puis, à dix pas de la tribune, s'arrêtent en présentant les armes. Le spectacle est grandiose ; les applaudissements éclatent de toutes parts.

Inauguration du monument

A deux heures a eu lieu l'inauguration du monument commémoratif du centenaire de la réunion de la Savoie à la France, qui se dresse sur une place désormais appelée place du Centenaire.

Le monument est l'œuvre de M. Falguière. La statue est en bronze ; une jeune paysanne savoisonne, pressant de ses bras croisés sur son cœur le drapeau tricolore, semble descendre des montagnes de son pays pour s'avancer devant les armées de la République commandées par le général de Montesquiou.

L'œuvre de Falguière symbolise à merveille l'acte spontané d'une province se donnant au pays qu'elle considère comme sa patrie véritable.

Sur le socle sont figurées les armes de Savoie et de chacune des sept anciennes provinces du duché.

Lorsque le président de la République est arrivé avec les ministres, il y a été l'objet de chaleureuses acclamations.

Des applaudissements ont éclaté lorsqu'a été découverte la statue de M. Falguière, œuvre à la fois simple et grandiose, d'un réalisme puissant et d'une poésie intime.

Différentes cantates dont : *Savoie au drapeau*, *la Marseillaise* et *le Chant des Allobroges*, ont été exécutés par 350 exécutants.

Des discours ont été prononcés par MM. Horteur et Perrier.

Le Banquet

Chambéry, 5 septembre.

Au banquet offert dans le manège au président de la République et aux ministres par le Conseil général de la Savoie et le Conseil municipal de Chambéry, M. Antoine Perrier, maire de Chambéry, a porté à M. Carnot un toast dont voici la conclusion :

« Interprète fidèle des sentiments de mes compatriotes, de ces honnêtes et laborieuses populations de la Savoie placées à la frontière où l'on fait moins de politique et plus de patriotisme, laissez-moi vous dire en terminant, et comme témoignage certain de leur inébranlable attachement à la France, ces paroles qui sont au fond de tous nos cœurs : Français nous étions, Français nous sommes, Français nous resterons. »

* * *

Le grand banquet officiel comptait plus de 400 couverts.

Il a eu lieu dans le Manège, décoré magnifiquement d'écussons, drapeaux, etc.

La musique du 97^e de ligne a joué la *Marseillaise* à l'entrée du président qui s'est faite au milieu de vifs applaudissements et des cris de « Vive Carnot ! Vive la République ! »

M. Carnot a prononcé un discours dont voici les principaux extraits :

« Le gouvernement démocratique a sa place marquée dans les actes comme celui que la Savoie célèbre aujourd'hui.

vive. Le page et le laquais étaient rentrés, tout désolés et débarrassés. Plusieurs hommes armés les avaient assaillis au coin de la rue des Mauvais-Garçons, les avaient rossés, et, étouffant les cris de ma fille sous un baillon, l'avaient emmenée... Mon Dieu ! prenez pitié d'elle et de moi !

— Et l'on a prononcé mon nom ?

— A différentes reprises, suivant le dire, les ravisseurs vous demandaient des instructions.

— Il y a là une manigance infernale, dit Marcel, le front plissé et rêveur. J'étais à ce moment à l'abbaye de Montmartre, auprès de ma mère malade.

— Je commence à le croire comme vous... Mais quels étaient ces gens ! Que veulent-ils à ma fille.

— Je ne sais pas. Mais dites-moi, monsieur le chevalier, ce page, à qui appartient-il ?

— A madame la marquise d'Entragues.

L'officier fit un mouvement. Ce nom venait de le mettre sur la voie. Mais il ne voulut rien en dire au chevalier, se réservant de percer ce mystère, dut-il faire intervenir l'autorité du roi.

— Monsieur du Bosc, dit-il, je n'aurais de repos que je n'aie remis votre fille entre vos bras.

— Ah ! ne perdez pas de temps ! mon désespoir est extrême.

— Et quand je vous l'aurai rendue, me permettrez-vous de solliciter sa main.

— Mon Dieu ! s'écria le vieillard, qui jusqu'alors avait été si jaloux de sa fille et de son affection, qu'il l'eût refusée à qui que ce fût : mon

Il est impossible d'imaginer une manifestation plus touchante que celle qui se produit en ce moment, où tout un peuple est assemblé pour célébrer le jour où il dit : « France ! je veux être à toi ! »

— Aussi, rapprocher tous les Français sous le drapeau de la République est le vœu que le gouvernement forme, et nos chers Savoisiens, en montrant leur confiance dans la France et dans la République, facilitent cette tâche en mettant les intérêts de la patrie au-dessus des luttes des partis.

« Aussi, au nom du pays, je les en remercie. »

Le président de la République lève ensuite son verre à la France et à tous ses enfants.

La moitié des assistants est debout. Après chaque phrase, retentissent les cris de « Vive Carnot ! Vive la République ! Vive la Savoie ! »

Les Fêtes de Royan

Le ministre de l'instruction publique est arrivé à huit heures, venant de Paris.

La décoration de la ville attire et captive tous les regards. Des mâts vénitiens garnis de drapeaux français sont rangés de 50 mètres en 50 mètres, des arcs lumineux faits de lanternes vénitiennes traversent les rues. Et partout des illuminations variées qui charment les yeux.

Le banquet a lieu dans la Galerie des Fêtes. Le décorateur Sépé a encore fait là des merveilles. Un velum aux couleurs tendres, vieux bleu et saumon, couvre toute la salle.

L'excursion à St-Georges

A 1 heure 50, devant la maison de M. Garnier maire, un train spécial du chemin de fer Decauville transportait à Saint-Georges-de-Lidon le ministre et les invités. On allait faire une visite à la maison d'Eugène Pelletan. La veuve d'Eugène Pelletan recevait entourée de ses deux enfants, Camille et André Pelletan, de ses filles et de ses deux gendres, MM. Coulon et Morqueris.

Avant de quitter Saint-Georges le ministre et les invités se sont rendus à la maison qu'habite Michelet et où l'illustre historien écrivit un de ses livres les plus émouvants, les plus poétiques, *La Mer*.

Inauguration de la statue

Au retour de Saint-Georges, on procède à l'inauguration de la statue. Elle est placée sur le square Botton.

Un autre velum aux armes de la République, soutenu par des hampes à moulures d'or, était placé au centre. La tribune, entièrement à jour, permettait aux invités de jouir du pittoresque coup d'œil de la rade, où toutes les chaloupes étaient pavoisées. Enfin, la statue était entourée de mâts portant des cartouches où étaient inscrits les titres des principaux ouvrages d'Eugène Pelletan.

A 4 heures 1/4, le voile qui recouvrait la statue tombe. La foule énorme, qui s'étend comme une autre mer en face de l'Océan que le soleil illumine, applaudit.

La statue est l'œuvre de M. Aubé, un des collaborateurs — si j'ai bonne mémoire — du monument de Gambetta sur la place du Carrousel.

Dieu ! je consens à tout, pourvu que je la revoie. All'z, monsieur de Fontaine, ramenez-moi Alice, et si vous me permettez de vivre auprès d'elle, je bénirai votre union comme un père, bien que...

Le vieillard hésita un moment, mais il acheva avec un soupir.

— Bien qu'elle ne soit pas ma fille.

— Je l'ai deviné, monsieur : c'est l'enfant de Claire de Clignancourt, comtesse de Fuentès.

— Il me fallait bien l'avouer tôt ou tard, mais l'attachement que j'ai pour elle luttait contre ma conscience. Je craignais de la perdre en révélant le secret.

— Vous n'avez jamais cherché à la rapprocher du comte, son père.

— Dans mon affection égoïste, j'éloignais sans cesse cette pensée. Le comte l'aurait d'ailleurs repoussée : il la croit fille de la comtesse et du duc d'Anjou. J'ai su cela par un Espagnol de la suite du comte, et, je vous le confesse, j'ai eu une secrète joie.

— Mais M. de Clignancourt ? En lui laissant ignorer l'existence de sa nièce, vous privez cette dernière des biens qu'elle pouvait hériter de M. Ligier ?

— Ah ! ne m'accablez point en ce jour. Je suis déjà si malheureux. Oui, j'ai eu tort je suis coupable d'un sentiment égoïste poussé à l'excès. Mais, désormais, je vous jure... Monsieur Marcel, ne négligez rien ! car moi, je suis impuissant. Tout à l'heure je parlais d'une plainte en Parlement : je ne sais point son père....

— Moi, je verrai le roi, et son autorité.

— Je le bénirai. Dites-lui qu'il aura en moi un

M. Garnier, maire, prononce ensuite un long discours, interrompu à diverses reprises par les applaudissements, et dont la péroraison lui vaut une ovation puissante.

Après M. le maire de Royan, c'est M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, qui prend la parole :

Discours de M. Bourgeois

Messieurs,

Royan rend aujourd'hui un hommage nécessaire à l'auteur de la *Naissance d'une Ville*. Ce petit livre, plein de saveur, de vie, qui rendit populaires le nom, l'histoire, la cité de votre ville, vous a fait de ses milliers de lecteurs autant d'amis, désireux de vous connaître de plus près, et dont la plupart sont devenus vos hôtes.

Les uns sont venus rechercher ici la trace de personnages désormais inoubliables du vieux pays royannais, de la vaillante Mme de Solignac, de l'héroïque capitaine Samuel et du bon maître Bellamy, votre premier maître d'école. D'autres veulent connaître ces plages unies, doucement inclinées, ces molles collines semées de blés, de sainfoins, de vignes, d'ormeaux, de moulins, cette mer toujours en action, tantôt recueillie et rêveuse, tantôt irritée et terrible, qu'Eugène Pelletan décrit en un style si précis, si coloré.

C'est ainsi que l'historien, j'allais dire le poète de votre passé, est devenu un des artisans de votre prospérité matérielle, le plus utile, le plus puissant collaborateur de votre grandeur à venir.

M. Bourgeois remercie ensuite d'avoir associé une grande patrie à l'hommage rendu par les Royannais à Pelletan, en convient le gouvernement de la République à cette fête et de lui avoir permis d'apporter ici à la mémoire de l'écrivain, de l'orateur et du patriote républicain, un témoignage de reconnaissance nationale.

LES GRANDES MANŒUVRES

DANS LA VIENNE

Poitiers, 3 septembre.

La période de concentration des troupes devant prendre part aux manœuvres, se termine aujourd'hui. Elle s'est accomplie avec ordre et sans grande fatigue pour les soldats, grâce aux prescriptions du ministère de la guerre.

Cette dernière journée n'aura pas été favorisée par le temps : toute la nuit la pluie est tombée avec persistance et ne paraît pas devoir encore cesser. Elle aura pour conséquence avantageuse de grossir les cours d'eau et de faire à ce sujet évanouir les dernières craintes du commandement.

Il y a dix jours, la Gartempe, sur les rives de laquelle va se dérouler l'action principale des manœuvres, ne présentait qu'une série de petites flaques d'eau stagnantes. Elle a aujourd'hui, dans toutes ses parties, plus de 60 centimètres de profondeur et on s'attend à une nouvelle élévation de l'étiage.

Ainsi disparaît l'obstacle le plus important qu'avait à vaincre l'état-major. Ajoutons que la pluie est venue d'autant plus à propos que l'administration rencontre certaines difficultés pour faire suivre d'eau le 9^e corps.

On sait qu'un entrepreneur s'est chargé d'assurer journellement cent mille litres d'eau au 12^e corps. Bien que les besoins du 9^e corps soient moins considérables, on a voulu lui assurer des ressources analogues. L'adjudication devait avoir lieu hier. Huit soumissionnaires se sont pré-

cœur reconnaissant et dévoué... Déjà, monsieur de Fontaine, vous m'avez ouvert les yeux sur ses qualités, sur les bonnes dispositions qu'il témoigne pour son peuple, sur d'autres grands desseins que vous n'avez pas voulu m'expliquer...

— Je ne le puis, mais un jour vous vous inclinerez devant lui, M. du Bosc, en vous écriant : Voilà l'homme de l'avenir.

— Dites-lui donc qu'il persévère que moi et le parti populaire que je représente, nous nous rapprocherons de lui pour le soutenir, ses intérêts devant être les nôtres. Le bien-être du peuple pour le délivrer du joug abrutissant de la misère, l'instruction pour le moraliser, des lois sages et équitables pour lui garantir la liberté individuelle comme la liberté de conscience ; voilà le commencement... La liberté politique en sera la conséquence naturelle et nécessaire. Une fois dans cette voie, il aura pour lui, en France comme en Europe, des cœurs honnêtes, et les anciens partis se fondront comme de la cire sous le soleil... Dites-lui, monsieur Marcel... Ah ! dites-lui surtout qu'il me rende ma fille.

Les sentiments du père revenaient toujours et perçaient l'écorce de l'homme politique. Quelle est la nature la plus âpre chez laquelle il n'en soit pas ainsi.

Marcel prit congé du chevalier du Bosc et se rendit immédiatement au Louvre.

Il parvint à voir le roi dans la journée et lui conta l'événement de sa douleur.

— Ah ! mon fils, lui dit le Bérnais, tous, tant que nous sommes nous avons un cœur pour aimer, et ne pouvons nous passer d'une mie... Une de perdue, deux de retrouvées !... Je sais

tés, mais aucun n'a voulu accepter les clauses du cahier des charges.

M. de Freycinet aux manœuvres

Le voyage du ministre de la guerre à l'occasion des manœuvres vient d'être officiellement annoncé au préfet de la Vienne.

Le ministre arrivera le 13 septembre. Il descendra à la sous-préfecture de Montmorillon dont les locaux vont être aménagés à cet effet. Le général Saussier, qui attache aux manœuvres de cette année un intérêt exceptionnel à cause de la présence des territoriaux, est attendu également le 13 septembre.

L'état sanitaire de Poitiers continue à s'améliorer. L'épidémie de dysenterie, qui avait frappé avec beaucoup d'intensité le 33^e régiment d'artillerie et le 125^e régiment d'infanterie, est en pleine décroissance.

Le ravitaillement des troupes

Les dispositions prises pour le ravitaillement pendant les manœuvres d'armée et particulièrement pour les troupes du 9^e corps, sont les suivantes :

1^o Outre les vivres de réserve du sac (sucre, café, légumes secs, conserve), les hommes emporteront avec eux une journée de vivres, y compris une ration de viande froide ;

Le train régimentaire transportera un jour de vivres, comprenant une ration de viande fraîche qui sera distribuée à l'arrivée au cantonnement pour que la soupe puisse être faite chaque soir, la ration de viande devant toujours être conservée pour le lendemain.

3^o Les trains régimentaires ne se ravitailleront pas comme cela a lieu en campagne au convoi administratif, qui ne sera pas constitué au cours des manœuvres, mais directement aux gares ou stations annexes des stations tête d'étapes des manœuvres et stations-magasins.

Les trains y passeront la nuit, et après le ravitaillement, reprendront le contact des troupes par une étape, de manière que les distributions puissent s'effectuer dès l'arrivée des troupes au cantonnement ou au bivouac.

4^o La fabrication du pain sera assurée dans chaque division par un détachement de boulangerie du service des subsistances avec un certain nombre de fours roulants.

5^o Le troupeau du corps d'armée sera parqué à la station tête d'étape d'où le bétail sera dirigé sur les annexes suivant les besoins.

Chaque brigade emmènera un certain nombre d'animaux constituant un jour de viande « sur pied ».

Enfin la fourniture du fourrage sera assurée au moyen de marchés spéciaux ; il devra être transporté aux centres de distribution que le commandement fera connaître aux entrepreneurs. En résumé, on peut dire que, sauf la constitution du convoi administratif, tout le service du ravitaillement et de l'arrière fonctionnera comme en temps de guerre et paraît largement assuré.

La pénurie d'eau signalée déjà nécessitera l'organisation de convois spéciaux, mais il n'y a pas lieu de croire que ce service nouveau puisse apporter la moindre entrave à l'exécution normale du service du ravitaillement.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

cela.

— Pardon, Sire ! je ne m'attache qu'à une à la fois.

— Ventre-saint-gris ! voudrais-tu, comme Rosny, me faire la leçon ?... Mais je suis bon diable et ne t'en veux pas plus qu'à lui... Or ça, nous allons aviser.

Il fit appeler le capitaine des gardes.

— Monsieur de Vitry, qu'on m'aille quêrir incontinent mon chevalier du guet.

Ce magistrat s'étant pressé de venir, Henri lui apprit de quoi il s'agissait, le gourmand fort que de pareils attentats pussent encore se commettre contre la sûreté des habitants dans sa bonne ville de Paris.

— Allez, monsieur, acheva-t-il, et faites que de pareilles choses ne me viennent plus aux oreilles, ou qu'elles n'y arrivent que pour m'apprendre en même temps le châtimement des coupables. Il faut qu'on retrouve cette jeune fille et qu'on la rende à son père. Entendez-vous au besoin avec le *siège de la table de marbre du Palais*, dans le cas où on l'aurait déjà conduite hors Paris, et que la comtesse de l'Île-de-France, avec les prévôts des marchands des divers gouvernements, se mette sur les traces des ravisseurs... Cette affaire me tient à cœur, entendez-vous bien.

Le chevalier du guet se retira, promettant de mettre tous ses archers à la recherche.

(A suivre).

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Université

Nous apprenons avec plaisir que M. Vène, ancien professeur d'histoire au Lycée de Cahors, censeur du Lycée de Digne, est appelé au censorat du Lycée de Nîmes.

Lycée Gambetta

M. Valès, professeur agrégé d'histoire au lycée de Cahors, est nommé à la même chaire au lycée de Nancy.

M. Caudriller, chargé du cours d'histoire au lycée de Sens, est chargé du cours d'histoire au lycée de Cahors.

Postes et Télégraphes

Nous apprenons avec plaisir la nomination au poste de sous-inspecteur des postes et télégraphes de la Haute-Saône de notre compatriote, M. Pelet, commis principal de la direction de Cahors.

Fêtes du 22 septembre à Cahors

Les délégués du conseil municipal chargés d'organiser les fêtes du 22 septembre, se sont réunis jeudi soir.

Ils ont décidé d'organiser une grande cavalcade historique, glorifiant la proclamation de la République par la Convention et symbolisant le mouvement patriotique qui a caractérisé cette époque mémorable de 1793.

Cette cavalcade se composera de plusieurs groupes :

1. Le char de la musique. — 2. Le conventionnel délégué pour organiser la défense. — 3. Un groupe de volontaires marchant à la frontière. — 4. Un char d'enfants. — 5. Volontaires à cheval. — 6. Char allégorique de la Liberté. — 7. Groupes de muscadins. — 8. Char de l'Égalité. — 9. Groupe de patriotes. — 10. Char de la Fraternité. — 11. Une section de la 33^e demi-brigade. — 12. Char de l'orphéon chantant des hymnes patriotiques. — 13. Groupes de sans-culottes. — 14. Char de la Charité.

La commission fait appel à la bonne volonté et au patriotisme de la population Cadurcienne.

Ecole normale d'instituteurs

M. Gaubert, professeur à l'école normale de Cahors, est nommé professeur (ordre des lettres), à l'école normale de Montauban.

M. Barcus, professeur à l'école normale de Mende, est nommé professeur (ordre des lettres), à l'école normale de Cahors.

Ecole normale d'institutrices

Mlle Prunières, professeur, chargée de la direction de l'école annexe à l'école normale de Cahors, est nommée professeur (ordre des lettres), à ladite école normale, en remplacement de Mlle Delpach, en congé d'inactivité sur sa demande.

Mme Barcus, directrice de l'école annexe à l'école normale de Mende, est déléguée à la direction de l'école annexe de l'école normale de Cahors.

Acte d'honnêteté

Le jeune neveu de M. le médecin-major Guieu, ayant trouvé sur la voie publique un médaillon en argent, s'est empressé de le déposer au bureau de police, où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Suicide

Hier matin, à 7 heures, les voisins de M. Rollet, dentiste, rue Fénelon, 18, au premier étage, surpris de ne pas le voir levé, ont ouvert son appartement et l'ont trouvé pendu à l'espagnolette de sa chambre. La mort semblait remonter à 9 ou 10 heures du soir.

On attribue cet acte désespéré à la misère noire à laquelle ce malheureux était réduit.

Courses de Paris-Luchon

Cette course qui doit avoir lieu le 18 septembre et dont nous publierons dans quelques jours le programme, s'annonce comme le plus grand succès du jour pour la vélocipédie.

L'itinéraire est la route nationale d'Orléans à Toulouse, avec des points de contrôle à Etampes, Orléans, Vierzon, Châteauroux, Argenton, Limoges, Brive, Cahors, Montauban, Toulouse, Montréjeau et Luchon.

De nombreux coureurs évalués à environ 200 se sont déjà fait inscrire.

Le Véloce-Sport cadurcien, qui est chargé du contrôle de Cahors, fera de son mieux pour en organiser le service.

Linac

A Linac des élections complémentaires ont eu lieu à la suite de la démission de trois conseillers municipaux conservateurs élus le 8 mai. Trois candidats républicains sont élus. Un incident a interrompu le dépouillement du scrutin. Des

coups ont été échangés dans la salle du vote. Les membres du bureau ont été obligés de changer de salle pour clôturer le procès-verbal. Une enquête est ouverte.

Les prévoyants de l'Avenir

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,
J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer dans votre journal l'avis suivant :

PREVOYANTS DE L'AVENIR

Avoir social au 31 juill. 1892 8.058.870 fr. 20
— 31 août 1892 8.178.767 fr. 70

Veillez agréer, etc.

PARAZINES,
Président de la 40^{ème} section des
Prévoyants de l'Avenir.

Le banquet de Douelle

Le banquet offert par la municipalité de Douelle, à l'occasion du rachat du pont suspendu, a eu lieu dimanche, sous la présidence de M. Rey, député.

Plus de 150 personnes ont pris part à cette fête patriotique.

M. Rey avait à sa droite M. Béral, sénateur, et M. Pauliac, sénateur. Nous avons remarqué ensuite MM. Marcenac, conseiller général, Pagès, conseiller d'arrondissement, Vicart, chef du cabinet du préfet, Gaston, ingénieur des ponts et chaussées, Mouilhérat, conducteur des ponts et chaussées, Barrière, percepteur, Chassignol, vérificateur de la culture des tabacs, Boisse, sous-chef de division à la préfecture, etc.

M. le maire de Douelle a ouvert la série des toasts par un discours très applaudi.

M. Vicart, chef de cabinet du préfet, prenant ensuite la parole, dit qu'il doit à une circonstance fortuite, une indisposition subite de M. le secrétaire général qui s'est fait excuser tout à l'heure par un télégramme, l'honneur de représenter l'administration préfectorale à ce banquet. Il lui appartient par suite d'exprimer les regrets qu'éprouve M. le préfet du Lot de ne pouvoir se rendre à l'invitation de la municipalité républicaine de Douelle et de fêter avec elle le rachat du pont, alors surtout qu'on a eu l'heureuse idée de faire coïncider cette fête avec l'anniversaire de la proclamation de la République. Il termine en portant un toast, au nom de M. le préfet, à la commune de Douelle. De vifs applaudissements retentissent de toutes parts.

M. Rey, député, remercie la municipalité et la population républicaine de Douelle de l'accueil qui est fait aux représentants du Lot au parlement. « Vous m'avez remercié tout à l'heure, dit-il, d'avoir contribué avec mes collègues du parlement et du conseil général au rachat de votre pont qui vous tenait tant au cœur — je n'ai fait que mon devoir — et cela parce que vous, vous avez fait le vôtre, en envoyant au parlement des représentants républicains. C'est par une loi républicaine, par la loi de 1880, que l'Etat vient en aide aux communes dans la proportion de moitié pour le rachat du droit de péage, cette contribution vexatoire qu'un gouvernement démocratique doit faire disparaître.

La commune de Douelle s'était imposée de sérieux sacrifices; il n'était que juste que le département et l'Etat lui vinssent en aide. M. Rey espère que les populations comprendront enfin que la République est le gouvernement qui s'occupe le plus des intérêts du peuple. Il fait ensuite un parallèle entre la situation de la France, il y a vingt ans, au lendemain du 4 septembre 1870, où tout était à refaire, au point de vue de la défense de la patrie, avec la dette énorme de 5 milliards à payer à l'Allemagne, et la situation actuelle, où la France a pu reprendre, grâce à la tranquillité que lui a donnée la République, et cela par les suffrages des paysans, la place qu'elle occupait dans le concert européen. Aussi avons-nous vu récemment, deux des plus grands monarques de l'Europe, l'empereur de toutes les Russies et la reine d'Angleterre, saluer le drapeau de la France et applaudir la *Marseillaise*.

Les paroles de M. Rey ont été chaleureusement accueillies.

M. Pauliac boit à la population de Douelle qui est restée quelque temps réfractaire aux idées républicaines, mais qui est venue aujourd'hui définitivement à la République.

M. le sénateur Béral prend ensuite la parole. Il dit qu'il ne lui paraît pas nécessaire de remercier la municipalité républicaine de Douelle de l'avoir invité à ce banquet — ceux qui la composent et lui sont d'anciennes connaissances; — il y a longtemps qu'ils luttent ensemble pour le triomphe des idées républicaines. — Il rappelle les premières années de cette lutte, le danger qu'il y avait à se dire républicain et cependant un petit noyau, à Douelle, d'énergiques républicains luttait avec lui. — Il ne veut oublier ni ceux qui vivent encore ni ceux qui sont morts, en outre celui qui a été le premier maire républicain de Douelle. Il fait l'éloge de l'union républicaine qui a permis de vaincre, et qui seule assurera encore le succès. — Il adjure ceux qui l'écourent d'éloigner les questions locales et per-

sonnelles qui ont une tendance à devenir des éléments de division. On ne doit voir que le drapeau républicain.

M. Béral fait l'éloge de ceux qui, il y a vingt-deux ans, ont ramassé le drapeau de la France dans la boue et dans le sang et il cite notamment notre illustre compatriote, Gambetta, dont les armées improvisées ont sauvé l'honneur de la patrie et forcé l'admiration du vainqueur.

Ces paroles prononcées par l'ancien préfet de la Défense nationale ont vivement impressionné l'auditoire.

Sur la proposition de M. Rey, on a entonné le couplet de la *Marseillaise* « Amour sacré de la patrie » et on s'est séparé au cri de : Vive la République !

Conseil d'arrondissement de Gourdon

SESSION DE 1892

1^{re} Partie (Suite et fin)

Création d'une halte à Pougins. — Le Conseil demande aussi l'établissement d'une halte à Pougins, sur le territoire de la commune de Miers, entre les stations de Montvalent et de Rocamadour.

L'utilité de cette halte, qui faciliterait les communications entre la cause et la plaine, est suffisamment démontrée par le voisinage de la station thermale de Miers, qui prend tous les ans une plus grande importance.

Barrages de Mauzac et de Bergerac. — Le Conseil appréciant, d'après les résultats obtenus, que les travaux effectués aux barrages de Mauzac et de Bergerac sont insuffisants.

Emet encore le vœu que l'administration prenne des mesures efficaces pour faciliter la remonte du poisson voyageur.

Enregistrement. — Dans un intérêt d'économie générale et de l'augmentation des transactions, l'assemblée renouvelle le vœu émis en 1891, en ce qui concerne la diminution du taux élevé des droits de vente.

Cote mobilière. — **Portes et fenêtres.** — Sur la proposition de l'un de ses membres, le Conseil demande :

- 1^o La diminution du taux de la contribution personnelle-mobilière ;
- 2^o La répartition du contingent d'une façon plus équitable entre les communes du département.
- 3^o La suppression de l'impôt des portes et fenêtres.

Vœux antérieurs. — Le Conseil renouvelle les vœux qu'il a formulés dans ses précédentes sessions en ce qui concerne :

La création d'une station d'étalons à Gourdon ;
La création d'un magasin de réception des tabacs à Gourdon.

Fonds d'abonnement. — Le Conseil donne acte à M. le sous-préfet de la communication qu'il lui a faite du compte d'emploi de la partie du fonds d'abonnement affectée au traitement des employés de la sous-préfecture.

Après communication, le Conseil d'arrondissement,

Considérant que le traitement des employés de la sous-préfecture est insuffisant, que le fonds d'abonnement affecté au traitement du personnel des bureaux de la sous-préfecture de Gourdon est inférieur de 500 francs à celui affecté au traitement des employés de la sous-préfecture de Figeac ;

Que cette différence ne s'explique point et qu'il y a lieu de mettre l'arrondissement de Gourdon sur le pied d'égalité avec celui de Figeac ;

Emet le vœu que la partie du fonds d'abonnement affectée au traitement des employés de la sous-préfecture de Gourdon soit augmentée dans une large proportion ou tout au moins de 500 fr. et soit portée à 3,600 fr., chiffre du fonds d'abonnement affecté au traitement des employés de la sous-préfecture de Figeac.

Tabac. — **Commission de répartition.** — L'assemblée désigne M. Couderc, l'un de ses membres, pour faire partie de la commission chargée de répartir les permis de culture de tabac dans l'arrondissement en 1893

Gourdon

Les résultats de l'éclairage électrique public sont si merveilleux qu'aussi les particuliers désirent vivement posséder chez eux ce mode d'éclairage. Mais un obstacle très sérieux se présente. En effet, une maison particulière n'est pas comme un établissement public, où le nombre de lampes allumées est sensiblement le même pendant toute la durée de l'éclairage. Chez un particulier, il existe des lampes dans tous les appartements et celles-ci ne brûlent pas en même temps. La dette exacte de l'abonné est donc difficile à établir, puisque, pour résoudre ce problème, on n'a pas de données certaines.

Mais la solution, c'est le compteur, qui la donne d'une façon pratique. Celui-ci enregistre fidèlement la quantité d'électricité fournie. L'abonné peut allumer ou éteindre ses lampes, en avoir peu ou beaucoup, il ne paie que pour les quantités réellement dépensées. Cet instrument comprend en effet :

- 1^o Un watmètre, qui indique la puissance à chaque instant ;
- 2^o Le moteur chronométrique, qui donne le temps de l'utilisation ;
- 3^o L'intégrateur, qui fait enregistrer sur les cadrans l'énergie dépensée.

Ces trois organes sont réunis sur un seul bâti de dimension très minime.

On achète cet appareil ou on le prend en location. On peut encore s'en rendre possesseur par annuité. Le prix de location est, du reste, peu de chose. L'éclairage revient à peine à 0,05 centimes par heure et par lampes de dix bougies, c'est-à-dire qu'un bec carcel ne revient pas à 0,04 centimes l'heure avec l'éclairage électrique.

Samedi, vers quatre heures de l'après-midi, pendant la foire, le moulin appartenant aux sieurs Isidore Monconté et Jean Roumioux, dit Moulin de Lafon, a été la proie des flammes. Les causes de ce sinistre sont jusqu'à ce jour restées inconnues. Toutefois, comme il existe quelques soupçons, le parquet fait procéder à une enquête minutieuse.

Les pertes, évaluées à 2,800 fr., ne sont couvertes par aucune assurance.

Le même jour, le nommé Salanié Jean, de St-Germain, mendiant de profession, a été arrêté, à Gourdon, en flagrant délit de mendicité. Le tribunal l'a condamné à 50 fr. d'amende

Dans la liste des gendarmes mobilisés pour faire le service de la prévôté des 9^e et 12^e corps d'armée, nous relevons les noms des six militaires qui appartiennent aux brigades de l'arrondissement : MM. Restes, brigadier à cheval à Labastide-Murat ; Delpach et Laborie, gendarmes à cheval à Gourdon ; Cazes, gendarme à pied à Vayrac ; Labeille, gendarme à pied à Salviac ; Soulier, gendarme à pied à Payrac.

L'hôpital-Saint Jean

Lundi dernier, jour de foire à l'Hôpital-Saint-Jean, commune de Sarrazac, le nommé Gagné Isidore, âgé de 32 ans, natif de Sarrazac, sans domicile fixe et garçon boulanger sans travail, faisait le colporteur et le vendeur de mouchoirs. Entré dans un café où se trouvaient plusieurs consommateurs, il leur offrit, sans succès, sa marchandise. A peine était-il sorti, qu'un de ces consommateurs, voulant payer sa dépense, trouva que sa poche avait été allégée d'un porte-monnaie contenant une somme de plus de 100 fr.

Ses soupçons se portèrent immédiatement sur Gagné, à cause de l'insistance qu'il avait mise à lui offrir ses mouchoirs.

Le maire, prevenu, se transporta, accompagné de Gagné, dans l'établissement, pour recueillir des informations et, pendant le trajet, un enfant ramassa, derrière Gagné, le porte-monnaie dont celui-ci avait cru prudent de se débarrasser.

Arrêté à suite de ces faits, il a été conduit devant M. le procureur de la République, qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Livernon

M. Salvat, surnuméraire de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Vendôme (Loir-et-Cher), est nommé receveur à Livernon, en remplacement de M. Jarty, appelé au bureau de Seilhac (Corrèze).

Figeac

M. Alengry, agrégé de philosophie, est nommé professeur de philosophie au collège de Figeac (emploi vacant).

Catus

M. Soulier, d'Allasac, surnuméraire de l'enregistrement à Objac, vient d'être nommé receveur à Catus.

Marcilhac

La date de l'inauguration du service télégraphique à Marcilhac, a été fixée au 10 septembre courant.

Souillac

Une boulangerie et une boucherie coopératives sont sur le point d'aboutir

Vélocipédie

Le championnat de France (tricycles vitesse) a été couru dimanche, 4 septembre, à Jarnac.

Le vainqueur a été Cassignard qui a parcouru les 5,000 mètres en 9 minutes 45 secondes, il montait un tricycle Clément pneumatiques Dunlop ; 2^e, Echalié ; 3^e, Tart.

C'est ce soir à 5 h. 1/2 que Stéphane essaiera de battre le record de 24 heures de 666 kilomètres détenu par l'anglais Shorland. Il montera sa bicyclette Clément pneumatique Dunlop de 8 k. 500 gr.

BULLETIN FINANCIER

du 5 septembre 1892

Le marché fait preuve aujourd'hui d'une certaine lourdeur. Le bruit qui avait couru samedi, que le choléra s'était montré en Espagne, prend de la consistance.

Noire 3 0/0 fait 100.45, après 100.55. Le 4 1/2 vaut 105.62.

Les fonds étrangers sont également mal impressionnés. L'Italien cependant est ferme à 92.67 1/2.

Nos établissements de crédit sont sans changements. Le Foncier cote 1125. La Banque de Paris 680. Le Lyonnais 808. La Société Générale est toujours recherchée.

En Banque, c'est aussi le calme qui domine. La Morena est bien tenue à 125.50.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1031^e livraison (3 septembre 1892). — Texte : Hélène Corianis, par M^{me} J. Colomb. — Christophe Colomb, par Goyau. — Sauvons Madelon ! par Jeanne Schultz. — Expériences inoffensives sur les explosifs, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 cent.
Illustrations de Barbant, Busson, E. Zier, etc.
Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages*. — Sommaire de la 1652^e livraison (3 septembre 1892). — A travers la Toscane, par M. Eugène Müntz. — Texte et dessins inédits. — 12 gravures de Riou, Taylor, Bazin, Bocher, G. Vuillier, A. Moreau, J. Lavée et de Maynard. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 3 septembre : — La station zoologique d'Arcachon : Georges Roché. — Transport d'énergie électrique à grande distance : E. Hospitalier. — Chalets-refuges de montagne. — L'éléphant : Henry de Varigny. — Création d'usines métallurgiques de l'Etat au Japon. — Commerce des bois en Norvège : D. B. — Photographies de comètes : Joseph Vinot. — Exposition cartographique américaine à la Bibliothèque nationale de Paris : Pierre Buffière. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 29 août 1892 : Ch. de Villedeuil. — Physique amusante : Magus.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES
(Supplément 14 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Hygiène et santé. — Recettes et procédés utiles.

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**EXCURSIONS EN AUVERGNE
et dans le Limousin**

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaire, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe		1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris...	98 fr.	73 fr.	Tours...	91 fr.	64 fr.
Nantes...	113	87	Blois...	86	64
Angers...	105	79	Orléans...	86	68
Le Mans	103	77			

Itinéraire

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et vice versa.

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chambet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evaux), Eguirande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chambet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evaux et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BILLETS D'ALLER et RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chambet-Nérès (Nérès), Evaux, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la compagnie, à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-

sen. Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :
1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.
La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

AUDOUARD

Ex-Professeur de
PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES
A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

**CHIRURGIEN DENTISTE
A BRIVE**

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS
Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Sucrage des Vendanges

MM. J. CANGARDEL et Fils, ont l'honneur d'informer les propriétaires et vigneron, qu'ils trouveront, comme les années précédentes, dans leurs entrepôts situés à Cahors, rue de la Liberté, Sucres cristallisés et raffinés, avec le bénéfice des droits réduits.

On trouvera, en outre, sucre de maïs et raisins secs nouveaux, le tout de premier choix.

NOTA. — Les prix des raisins secs sortant hors de la ville, sont diminués de 10 francs par 100 kilos.

A LOUER

Joli jardin avec petite maison
Faubourg Cabessut
S'adresser à M. MOUSSET, ancien notaire, ou à M. LACOSSE, avoué.

A VENDRE

Magasin de Librairie
à Royan-les-Bains
S'adresser pour traiter au Directeur du Journal de Royan, 106, rue Gambetta, à Royan-les-Bains, (Charente-Inférieure).

A LOUER

UN APPARTEMENT
AU 1^{er} ÉTAGE
Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER

un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N^o 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloré.

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES/ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables car les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ
La belle Propriété Vignoble
de Mercadal, par Pélacoy
à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

Etablissement Hydrothérapique

DES ALLÉES FÉNELON, N^o 6
Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CARTE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.